



Neuville
en Ferrain

La Mairie de Neuville-en-Ferrain

Recrute :

Un(e) enseignant(e) d'arts plastiques en CDD de remplacement.

Poste de catégorie B, de la filière culturelle, en CDD pour un remplacement d'agent en congés de maladie ordinaire, à pourvoir le plus rapidement possible.

Descriptif de l'emploi :

Concevoir et dispenser, par une pédagogie de création, des séances d'arts plastiques auprès d'un large public (enfants et adultes)

Missions :

- Enseigner les arts plastiques : élaborer, organiser et dispenser des cours d'arts plastiques
- Conduire des projets pédagogiques et culturels à dimension collective
- Organiser le suivi des élèves
- Gérer la coordination de l'atelier d'arts plastiques et de l'éveil artistique
- Véhiculer une image positive de la Ville

Contexte de la situation au travail :

Relations

- **Relations permanentes avec les élèves et leurs parents en position d'interface entre les publics accueillis et le service culture**
- **Travail en équipe au sein du service et plus largement du pôle**
- **Relations permanentes avec la responsable de service**

Conditions particulières du poste de travail :

- **Travail en intérieur dans différents sites de la ville (ateliers, école) et ponctuellement en extérieur (séance sur un site en particulier)**
- **Déplacements sur différents sites (interventions sur différents sites)**
- Mise à disposition de matériel et de fournitures
- Moyens techniques : matériels et matériaux de créations plastiques

Profils demandés :

Savoirs :

- Maîtrise de la théorie et de la pratique des langages artistiques
- Culture générale des disciplines et pratiques enseignées
- Connaissance des techniques artistiques
- Connaissance des caractéristiques des publics

Qualités attendues :

- Disponibilité et qualités d'écoute
- Travail en équipe dans la conception et la conduite des activités d'arts plastiques
- Autonomie dans la conduite des activités d'enseignement, adaptabilité, réactivité et rigueur
- Respect de la déontologie de l'enseignement
- Créativité
- Sens du contact, aisance relationnelle
- Discrétion professionnelle, devoir de réserve et sens du service public
- Respecter l'utilisateur

Temps de travail :

Temps complet / volume hebdomadaire de 20h00 réparti comme suit :

Lundi = 5h30 (crèche 9h30-11h00 / écoles 13h45-14h45 puis 15h00-16h00 / cours AP adultes 17h00-19h00)

Mardi = 5h30 (cours AP adultes 9h00-11h00 / écoles 13h45-14h45 puis 15h00-16h00 / cours AP ados 18h00-19h30)

Mercredi = 6h00 (cours primaires 10h00-11h30 et 13h30-15h00 / cours ados 15h00-16h30 et 16h30-18h00)

Jeudi = 3h00 (école 13h45-14h45 / cours AP adultes 18h00-20h00).

Date butoir pour la réception des candidatures : **URGENT – recrutement immédiat**

Adresser lettre + CV détaillé par mél : contact@neuville-en-ferrain.fr